

Réception / / 2 0 1 par

Enregistrement / / 2 0 1 par

Commentaires :

Dossier d'inscription

2018 ou 2018-2019

Formation HTT Hors Temps de Travail

Cours du soir, formation à distance, journées séminaires

Ecole MS
Ecole Management et Société

Ecole SITI
Ecole Sciences Industrielles et Technologies de l'Information

Renseignement

Merci de renseigner toutes les rubriques sans exception. N'omettez pas de **signer ce dossier** en page 5 et le **contrat d'adhésion** en page 8.

Civilité	<input type="checkbox"/> Madame <input type="checkbox"/> Monsieur <input type="checkbox"/> Mademoiselle	COLLEZ ou AGRAPHEZ VOTRE PHOTO ICI
Nom	<input type="text"/>	
Nom de jeune fille	<input type="text"/>	
Prénom	<input type="text"/>	
Né(e) le	<input type="text"/> - <input type="text"/> - <input type="text"/> Département de naissance <input type="text"/>	
Lieu de naissance	<input type="text"/>	
Pays de naissance	<input type="text"/>	
Nationalité	<input type="text"/>	

Adresse domicile	<input type="text"/>
Code postal	<input type="text"/> Ville <input type="text"/>
Pays	<input type="text"/>
Téléphone domicile	<input type="text"/> Téléphone portable <input type="text"/>
Courriel	<input type="text"/>

J'autorise le Cnam à me transmettre des informations administratives et pédagogiques :
par **SMS** Oui Non par **courriel** Oui Non

Comment avez-vous connu le Cnam?

- 01 Publicité ou article dans un journal d'annonces 02 Presse Régionale 03 Presse nationale 04 Relations personnelles
 05 Votre entreprise 06 Pôle Emploi 07 Internet 08 Mailing 09 Affiches 12 Cabinet conseil/ CIBC
 13 Tract/brochure 14 Radio 15 Portes ouvertes 16 Institutions 17 Point infos Conseil 99 Autres

Pièces à fournir

Cases à cocher
par l'administration

1 copie de votre pièce d'identité (recto-verso, en cours de validité*).	<input type="checkbox"/>
Pour les ressortissants étrangers : Une photocopie de votre carte de séjour valide portant la mention «salarié» ou «étudiant» ou d'un récépissé dedemandederenouvellement.	<input type="checkbox"/>
Votre Curriculum Vitae .	<input type="checkbox"/>
Le contrat d'adhésion signé , Annexe 3, page 8.	<input type="checkbox"/>
Si votre entreprise finance tout ou partie de la formation : Accord préalable de prise en charge de la formation par l'employeur, Annexe 2, page 7.	<input type="checkbox"/>
Votre règlement .	<input type="checkbox"/>

*La validité de la pièce d'identité est une condition nécessaire pour la délivrance du diplôme

Votre employeur

4

Nom ou raison sociale

Secteur Secteur privé Secteur public Fonction publique

Indiquez le code du secteur d'activité Reportez-vous au tableau B : secteurs d'activité, en Annexe 1, page 6

Nom du représentant

Effectif

Taille de l'établissement de 1 à 9 salariés de 10 à 49 salariés de 50 à 499 salariés de 500 à 999 salariés
 1000 salariés et +

Cette entreprise appartient à un groupe oui non

Taille du groupe de 1 à 9 salariés de 10 à 49 salariés de 50 à 499 salariés de 500 à 999 salariés
 1000 salariés et +

Coordonnées

Adresse	<input type="text"/>
Code postal	<input type="text"/>
Ville	<input type="text"/>
Pays	<input type="text"/>
Téléphone	<input type="text"/>
Fax	<input type="text"/>
Courriel	<input type="text"/>

Merci d'indiquer la personne à contacter dans l'entreprise ou le responsable Formation / RH

Nom	<input type="text"/>
Prénom	<input type="text"/>
Courriel	<input type="text"/>
Téléphone	<input type="text"/>

Votre inscription

5

Afin de vous accompagner au mieux tout au long de votre parcours, il est vivement conseillé d'indiquer l'intitulé du diplôme que vous envisagez.

Diplôme envisagé	<input type="text"/>
Code du diplôme	<input type="text"/>

Merci de vous reporter aux codes et intitulés figurant sur nos brochures, notre catalogue ou le site internet : <http://pre.gescicca.net/Default.aspx?cr=NOU>

Type d'inscription

Inscription individuelle Convention entreprise

Le montant de votre inscription peut être pris en charge en totalité ou en partie par votre employeur, dans ce cas, merci de remplir l'annexe 2, page 7.

Localisation

Merci d'indiquer la distance entre votre domicile et votre centre d'enseignement

AG Agglomération < 20 Moins de 20 km < 50 Moins de 50 km <100 Moins de 100 km >100 Plus de 100 km

Fait à

Le

/

/

2

0

1

Signature de l'auditeur

Les informations recueillies par le Conservatoire national des arts et métiers de Nouvelle-Calédonie font l'objet d'un traitement informatique destiné à assurer la gestion administrative et pédagogique des élèves et auditeurs et à établir des statistiques pour le Cnam. Conformément à la loi «Informatique et Libertés», vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et être informé des données enregistrées vous concernant, veuillez vous adresser au secrétariat de votre centre d'inscription.

Tableau A : professions

11 Agriculteurs, horticulteurs, éleveurs, etc. <i>(exploitants et salariés)</i>	46 Professions intermédiaires administratives et commerciales des entreprises
21 Artisans	47 Techniciens et agents techniques
22 Commerçants et assimilés	48 Contremaîtres et agents de maîtrise
23 Chefs d'entreprise	49 Techniciens supérieurs
31 Professions libérales	52 Employés civils et agents de service de la fonction publique
33 Cadres de la fonction publique ou territoriale, <i>y compris officiers et ingénieurs (sauf enseignement et recherche)</i>	53 Policiers et militaires <i>(sauf officiers)</i>
34 Professeurs certifiés ou agrégés, chercheurs, professions scientifiques <i>(sauf ingénieurs)</i>	54 Employés administratifs d'entreprises, banques, assurances, secrétaires, employés de services comptables, ...
35 Journalistes ¹ , informations, arts, spectacles, bibliothèques	55 Employés de commerce <i>(vendeurs, caissiers)</i>
37 Cadres administratifs et commerciaux d'entreprise	56 Personnels de service aux particuliers <i>(gens de maison, serveurs, gardiens etc.)</i>
38 Ingénieurs ou cadres techniques d'entreprise <i>(y compris technico-commerciaux)</i>	62 Ouvriers qualifiés de type industriel
42 Instituteurs, professeurs des écoles, maîtres auxiliaires et assimilés	63 Ouvriers qualifiés de type artisanal
43 Professions intermédiaires de la santé et du travail	64 Chauffeurs
44 Clergé, religieux	65 Ouvriers qualifiés de la manutention, du magasinage et du transport
45 Professions intermédiaires administratives de la fonction publique	67 Ouvriers non qualifiés de type industriel
	68 Ouvriers non qualifiés de type artisanal
	69 Ouvriers agricoles
	99 En emploi : cas non prévu

Tableau B : secteurs d'activité

1 Agriculture, pêche	17 Papier, carton
2 Agro-alimentaire	18 Imprimerie, presse, édition
3 Industrie du bois, ameublement	19 Industrie textile et de l'habillement
4 Caoutchouc et matières plastiques	20 Bâtiment, travaux publics, génie civil
5 Chimie, verre	21 Assurance
6 Construction automobile et matériel de transport terrestre	22 Banques, crédit bail immobilier
7 Construction mécanique	23 Commerce
8 Construction navale, aéronautique, armement	24 Hôtels, cafés, restaurants
9 Industrie du cuir et de la chaussure	25 Immobilier
10 Energie <i>(EDF-GDF, Pétrole, Gaz, Eau)</i>	26 Sociétés de service aux entreprises <i>(y compris informatique)</i>
11 Construction de matériel électrique et électronique, électroménager	27 Télécommunications et postes
12 Industrie pharmaceutique et parachimique	28 Transports
13 Production de matériels de construction, minerais	29 Autres services marchands <i>(services aux particuliers, réparation et commerce automobile)</i>
14 Production de matériels informatiques	30 Services non marchands (administration, enseignements, recherche publique, collectivités territoriales...)
15 Métallurgie, sidérurgie	31 Cas non prévu
16 Recherche sur le nucléaire	

Le Conservatoire national des arts et métiers (Cnam) est un grand établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel, fondé en 1794, dont la vocation est de soutenir et de diffuser l'innovation au sein du monde professionnel. Les auditeurs du Cnam se caractérisent par la grande diversité de leurs profils et de leurs parcours. Ils partagent ensemble des valeurs fortes : la volonté de progrès au sein du monde du travail, la croyance en l'éducation comme mode d'élévation sociale et personnelle, la capacité à se perfectionner tout au long de la vie, l'esprit d'ouverture et d'échange.

Statut de l'auditeur

La qualité d'auditeur est conférée aux adultes inscrits au Cnam. Une carte d'auditeur est délivrée pour la durée de l'année universitaire en cours. Au cours de sa formation et à l'issue de celle-ci, l'auditeur est invité à participer à la vie du Cnam.

Tarifs d'inscription

Pour chaque enseignement du Cnam, deux tarifs d'inscription sont proposés :

- Un tarif individuel subventionné par le Gouvernement de la Nouvelle-Calédonie.
- Un tarif employeur.

En acceptant d'accomplir les formalités nécessaires à la prise en charge de ses formations par son employeur, l'auditeur valorise sa démarche individuelle et participe à la mission du Cnam. Il est formellement interdit à un auditeur bénéficiant du tarif individuel de se faire rembourser par son employeur ou par tout autre organisme.

Seuils d'ouverture des enseignements

L'ouverture effective de tous les enseignements est subordonnée à un nombre minimal ou maximal d'inscriptions décidé par la direction du Cnam Nouvelle-Calédonie. En cas de non ouverture, l'auditeur peut transférer son inscription sur un autre enseignement ou en demander le remboursement.

Remboursements

Dans un délai de 20 jours à compter de la signature du présent contrat, l'auditeur peut se rétracter et demander le remboursement de son inscription par lettre recommandée avec accusé de réception. Passé ce délai, aucun remboursement n'est possible sauf en cas de force majeure dûment reconnue par la direction.

Modification des coordonnées personnelles

L'auditeur est tenu d'indiquer au Cnam de rattachement toute modification de ses coordonnées personnelles en cours d'année. L'auditeur dispose d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données qui le concernent (article 34 de la Loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978).

Accès à Internet

Le bon déroulement des formations au Cnam implique que l'auditeur puisse accéder à Internet de façon régulière et par ses propres moyens afin de bénéficier des ressources pédagogiques et des informations de scolarité (planning, résultats des examens...). Un code d'accès personnel à la plateforme de scolarité du Cnam Nouvelle-Calédonie (Plei@d) est transmis à l'auditeur.

L'auditeur inscrit à une formation au Cnam s'engage à :

- Disposer d'un ordinateur d'une configuration standard.
- Disposer d'une connexion Internet (ADSL).
- Maîtriser l'usage d'un navigateur Internet (Firefox, Internet Explorer, Netscape) et ses fonctionnalités (messagerie, news...).
- Maîtriser les logiciels courants de traitement de texte.

L'utilisation par l'auditeur des ressources mises à disposition sur Plei@d dans un cadre ne relevant pas de l'enseignement Cnam pourra faire l'objet de poursuites judiciaires.

Des informations administratives et pédagogiques sont transmises régulièrement via la messagerie Plei@d intégrée. Le relevé de celle-ci doit être effectué au moins 1 fois par semaine.

Assiduité aux cours

Le financement de votre formation est soumis à une présence assidue de votre part aux cours, TD et TP. L'assiduité est contrôlée par des feuilles de présence. Par ailleurs, le relevé statistique de vos connexions à la plateforme de téléformation est consultable par les enseignants et les services du Cnam.

Enseignements à distance dispensés par un autre centre régional

Les codes d'accès à la plateforme Internet Plei@d Cnam seront transmis directement par le centre organisateur. Il appartient à l'auditeur de se renseigner sur l'organisation des enseignements et des examens directement auprès du centre organisateur et de prévenir le Cnam Nouvelle-Calédonie au moins 15 jours à l'avance de son souhait de passer l'examen à Nouméa.

Diplôme et expérience professionnelle

Conformément au descriptif détaillé de chaque diplôme, accessible sur le site internet du Cnam, il convient pour obtenir un diplôme du Cnam, d'une part, de valider la totalité des unités d'enseignement qui le composent et/ou obtenir des dispenses et, d'autre part, de répondre aux exigences d'expérience professionnelle en durée et en qualité.

Examens

Selon l'enseignement suivi, les aptitudes et connaissances sont évaluées soit par un contrôle continu, soit par un examen terminal, soit par ces deux modes combinés. Seuls les auditeurs inscrits en fo@d reçoivent une convocation par mail accessibles via Plei@d. Les auditeurs suivants les cours du soir reçoivent les dates d'examens sur le calendrier des UE choisies qui fait office de convocation. Le jour de l'examen, l'auditeur doit obligatoirement se munir de sa convocation et d'une pièce d'identité en cours de validité. La carte d'auditeur ne peut faire office de justificatif d'identité.

Connaissance des conditions de délivrance des certifications Cnam

L'auditeur est tenu de lire attentivement les conditions de délivrance de la certification sur laquelle il s'inscrit et de porter particulièrement son attention sur l'expérience professionnelle éventuellement requise ainsi que sur les conditions d'accès. Cette certification ne sera délivrée que sur demande de l'auditeur (dépôt en ligne).

Fait à

Le

 /

Signature de l'auditeur

Signature du directeur du Cnam Nouvelle-Calédonie

Pierre-Henry CHARLES